



Association Interdépartementale et Intercommunale pour la Protection du Lac de Sainte-Croix, de son environnement, des Lacs et Sites du Verdon

Agrément départemental au titre de l'article L 141-1 et suivants et R 141-1 et suivants du Code de l'Environnement.
Régie par la Loi de 1901 - J.O. 26-2-1985

B.P. N°1 - 83630 Les Salles-sur-Verdon

Courriel : association.agreer.verdon@gmail.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PLU DE SAINTE-CROIX-DU-VERDON RETOQUE

Par décision N° 1703356, du 29 décembre 2017, le Tribunal Administratif de Marseille a annulé à la demande de notre association la délibération du 9 mars 2017 par laquelle le conseil municipal de Sainte-Croix-du-Verdon a approuvé le plan local d'urbanisme de la commune, en ce qu'elle mentionne dans son article NC1 la nouvelle cote NGF 477.

Cette nouvelle cote, NGF 477, fixait comme limite des plus hautes eaux l'altitude de 477 m, alors que celle en vigueur depuis la création du barrage était de 482 m.

Cette différence qui abaisse la cote des plus hautes eaux de 5 m a une incidence très importante sur la bande des 100 m rendue totalement inconstructible par les obligations de la loi littoral qui s'impose au lac de Sainte-Croix.

En effet, la projection d'une hauteur de 5 m sur les berges, représente dans certaines zones une distance de plus de 200 m, autorisant de ce fait dans certaines conditions leurs constructibilités.

On mesure tout l'enjeu d'une telle modification. Le Tribunal Administratif de Marseille nous ayant donné gain de cause et la commune ne faisant pas appel de cette décision c'est l'ancienne cote NGF 482 qui reprend tous ses droits.

Nous regrettons dans ce dossier de ne pas avoir été entendu par la commune et les personnes publiques et devoir recourir au juge.

Nous profitons de cet article pour rendre hommage à Madame **Gabrielle OPEZZO** qui représentait notre association sur Esparon-de-Verdon, décédée le 1 janvier 2018 à l'âge de 91 ans.

Fervente militante, très engagée depuis les premiers moments et jusqu'à nos dernières actions.

Nous adressons toutes nos chaleureuses pensées à sa famille.

Le 12 janvier 2018

Pour le Président
En accord avec le Conseil d'Administration
Raphaël DI CIONE
06 83 09 59 92